

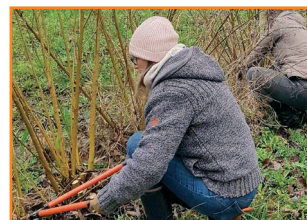
La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

MARS
2021

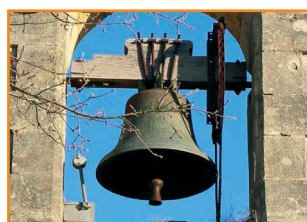
N°381



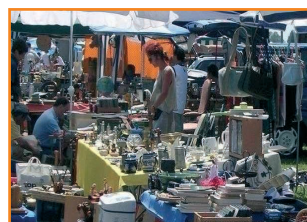
*" Le temps lumineux
des jonquilles qui
espèrent le Printemps
s'annonce "*



Page 3



Page 6



Page 12

Jean-Claude CASTAGNER Maire d'Issigeac

Chers concitoyens,

Après la pluie et les inondations... le beau temps. Il est agréable actuellement de profiter des journées printanières et des paysages verdoyants parsemés des premières fleurs.

Après le ramassage des feuilles... la tonte de nos prairies et espaces verts va mobiliser nos services techniques. Patrice Garnier, notre agent, connaît actuellement des problèmes de santé ; nous lui transmettons notre soutien en ces moments difficiles et lui souhaitons un bon rétablissement. Nous aurons besoin de l'aide de nos bénévoles du jeudi ou du samedi matin pour faire face à ce besoin ponctuel de main d'œuvre.

Vous êtes invités à participer à la matinée citoyenne du samedi 6 mars ; RDV devant la mairie dès 9h.

Le nouveau système de ramassage des déchets et du paiement (redevance incitative) alimente de nombreuses contestations. Il apparaît nécessaire de faire le point et d'apporter toutes les informations nécessaires pour comprendre l'intérêt de ces changements. Nous consacrerons un focus très complet sur le sujet dans notre prochaine gazette. C'est le syndicat mixte des déchets de Dordogne (SMD3) qui est en charge de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets sur notre secteur. Vous pouvez consulter son site internet ou le contacter par téléphone. L'utilisation des composteurs, lorsque c'est possible, permet de réduire les déchets ménagers (infos p 8 pour s'en procurer).

Les délégués de la municipalité d'Issigeac au sein de la communauté de communes ont voté en faveur d'un système de collecte mixte : apport volontaire pour les centres bourg ou hameaux, collecte en porte à porte en campagne. C'est finalement la mise en place généralisée de bornes d'apport volontaire (aériennes en campagne) qui a été retenue, comme dans plusieurs territoires de Dordogne. En ce qui me concerne, je respecte ce choix et je ferai en sorte que son application se passe de la meilleure façon pour nos concitoyens. Les nombreuses incivilités actuelles (dépôts sauvages ou à côté des bornes) ne sont pas excusables.

Actuellement la collecte avec le camion est maintenue jusqu'à la mise en place des bornes. Le principal changement concerne l'ouverture des bornes (destinées au centre bourg) pour les déchets ménagers qui ne s'ouvrent maintenant qu'avec un badge qu'il est facile d'obtenir rapidement auprès du SMD3 (NB : appuyer sur le bouton avant de présenter la carte). La nouvelle facturation de la redevance incitative ne prendra effet qu'à partir du 1er janvier 2022.

Le port du masque est toujours obligatoire sur le marché, les récalcitrants s'exposent à une amende lors des contrôles réguliers de la gendarmerie...

Jean-Claude Castagner

"Les nombreuses incivilités actuelles (dépôts sauvages ou à côté des bornes) ne sont pas excusables..."

La Petite Gazette N°381 mars 2021

Responsable de la publication : Jean-Claude Castagner
Conception et mise en page : Guy Vantomme / Bernadette Dumont
Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme
"Le temps lumineux des jonquilles" (page de couverture) texte posté sur Instagram (@Envole_moi) ré-adapté par Bernadette Dumont.
Relecture : Françoise Marvier / Bernadette Dumont / Odile Vantomme
Impression : Jean-Jacques Nouaille
Contact : gazette@issigeac.info
Retrouvez la Gazette au format PDF sur les sites : www.issigeac.info et www.plaisance24.com

©

Prochaine Gazette

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le 20 mars pour le prochain numéro.
Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des mairies ne seront pas publiés.
Merci de votre compréhension.

■ SOMMAIRE

Édito.....	2
Échos de nos communes.....	3-4-5
CCPSP.....	5
Focus (Epidropt).....	6
Vie associative.....	7-8-12
OTPSP.....	9
Médiathèque.....	9
Infos pratiques.....	10
Les services.....	11

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

BOISSE

IMPLANTATION DES POINTS DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LA COMMUNE

La commune de BOISSE dispose de 3 Points d'Apport Volontaire (P.A.V) répartis comme suit :

- Pour le bourg : A la sortie du bourg sur la C202
- Au lieu-dit du CUILLER
- Après le hameau de SPERETOUT à la limite de MONTAUT

Pour information, les Points P.A.V sont matérialisés au sol, les travaux devraient démarrer très prochainement.

Lors de la mise en application, le badge sera indispensable pour tout ce que nous appelons « sacs noirs », pensez à bien trier vos déchets.

COLOMBIER

DÉCÈS

Nous avons perdu le 27 janvier dernier une figure de la commune en la personne de Michel POUJOL qui fût président très actif du Foyer Rural de Colombier pendant plus de 20 ans. Il fût un des instigateurs de notre célèbre brocante du 08 mai mais également conseiller municipal et acteur au sein du Petit Théâtre de Colombier.

Nous partageons la peine de son épouse Marie-Claude, de ses enfants et petits-enfants.



ISSIGEAC

URBANISME

Permis de Construire

PC 02421221S0002 DROUET Didier - Construction d'un garage

Déclarations Préalables de Travaux

DP 02421221S0003 GAMBARARO Jean - Changement Porte Fenêtre

DP 02421221S0004 KERIGNARD Olivier - Pose de 4 vélux et peinture des volets

DP 02421221S0005 BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE Cyprien - ouverture et changement huisseries

ETAT CIVIL

Mariage

Mariage du 18/02/2021 COSTA Geoffrey et KENYON Christine

Décès

MAUMONT veuve BARRIERE Jeanne Georgette Ehrmance Marcelle décédée à la maison de retraite Yvan Roque le 28.01.2021 à l'âge de 102 ans.

PRIOLEAUD veuve CRESTIA Gilberte décédée à la maison de retraite Yvan Roque le 27.01.2021 à l'âge de 88 ans

RIPAULT veuve VERGEADE Michelle Odette décédée à la maison de retraite Yvan Roque le 03.02.2021 à l'âge de 93 ans

AUBRUN veuve BENEDETTI Renée Augustine décédée à la maison de retraite Yvan Roque le 11.02.2021 à l'âge de 99 ans

GAMBARARO Jean décédé à BERGERAC le 21 Février 2021 à l'âge de 84 ans

RAMOND Yvette née LAPLAGNE décédée le 07 Février 2021 en son domicile à Pétraie - MONSAGUEL à l'âge de 76 ans

Monsieur le Maire et la municipalité présentent leurs sincères condoléances aux familles des défunts et à leurs proches.

COUPE ANNUELLE DES OSIERS

Chaque année est organisée la coupe des osiers sur le parking Marguerite. Elle s'est déroulée cette fois-ci le samedi 6 février. L'implantation de cette oseraie date de l'automne 2015 et permettait d'alimenter l'atelier vannerie de Sylvie sur Issigeac. Aujourd'hui, Sylvie s'étant éloignée de notre commune, cet atelier ne fonctionne plus et les osiers sont stockés au domicile de Sabine Robert-Noyon en attendant d'être manipulés par des passionnés locaux dans la fabrication de bouyricous. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Sabine si vous souhaitez relancer cette activité.



MONMADALÈS

RACCORDEMENT ÉGLISE DU BOURG

Avec un peu de retard, dû à quelques aléas de chantier, le nouveau raccordement électrique de l'église a été finalisé lors de la dernière intervention d'ENEDIS du mercredi 17 février dernier.

Il nous reste maintenant à attendre l'intervention de notre fournisseur d'énergie, EDF, afin de pouvoir enfin procéder à la dépose des derniers câbles aériens du bourg.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE DU SMD3

Le mardi 16 février a eu lieu l'assemblée générale sectorielle du SMD3, salle Anatole France à Bergerac.

Au cours de cette réunion, je suis intervenu sur 4 points importants, déjà soulevés depuis plusieurs mois.

1 – l'absence de critères sociaux dans le calcul de la future taxe d'enlèvement des ordures ménagères entraînera obligatoirement une augmentation sensible pour nombre de familles nombreuses résidant en habitat collectif.

2 – l'unique déchetterie, implantée sur le territoire de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, n'est ouverte au public que 17 heures par semaine ; par comparaison celle de Bergerac est ouverte 51 heures par semaine... Cela semble totalement contraire à l'incitation au tri sélectif.

3 – le rapport d'activité du SMD3 pour 2019, fait état, dans son chapitre bilan social, de 10 344 jours d'absence pour

>>>

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

>>>

un effectif de 254 agents soit, en moyenne, plus de 40 jours d'absence par agent...

Ce taux d'absence de plus de 18 % est anormalement élevé et nécessiterait une action forte pour en analyser les causes et y remédier.

4 – au-delà de 2025, une réflexion sur le futur du traitement de nos déchets est-elle engagée ? (enfouissement, incinération, coopération régionale, veille technologique sur les évolutions des techniques à venir...etc).

Votre Maire, Serge TABOURET

MONSAGUEL

ÉTAT CIVIL

Naissances

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons sur la commune 2 nouvelles habitantes, Jeanne et Suzanne nées le 15 février.

L'ensemble de l'équipe municipale félicite Émeline la maman et Barthélémy le papa, Conseiller Municipal. Gageons que ces 2 jeunes filles feront aussi la joie de leurs 2 aînés.

Décès

Suite au décès de Mme RAMOND Yvette, l'ensemble du conseil municipal de Monsaguel s'associe à la tristesse de sa famille et lui apporte son soutien.

Par son dévouement et sa bienveillance, elle restera un exemple pour tous.

TRAVAUX

Dans la perspective des gros travaux de réfection prévus sur la salle des fêtes, l'équipe municipale est en passe de choisir son maître d'oeuvre qui l'accompagnera sur ce chantier.

Avec les grosses pluies de ces dernières semaines les routes souffrent énormément, nous inventorions actuellement l'ensemble des travaux que nous intégrons dans un programme pluriannuel. De même, des chemins ont été endommagés. L'agent communal, Jean-Luc CHANSARD accompagné par Mme BOUVENET Chantal, Adjointe, s'emploie à restaurer les chaussées.



ADRESSAGE

L'adressage sera un de nos gros chantier 2021. Dans cette perspective, une commission animée par Esclarmonde Nicolet se met en place.

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Après la nuit de la Chouette, des sorties terrains réalisées sur la commune : les réunions du groupe local des «controverses européennes». Monsaguel, avec d'autres communes, s'engage dans la démarche «Aidons nos agriculteurs à préserver la biodiversité Régionale»

Cette action, portée et pilotée par la LPO se focalise sur le plateau céréalière d'Issigeac, ce sera l'occasion de sensibiliser citoyens, agriculteurs, élus, élèves de nos écoles en direction de pratiques culturelles vertueuses.

Notre patrimoine architectural, paysager, floristique et faunistique est un atout pour le territoire dont les agriculteurs prennent soin depuis longtemps déjà en tant qu'aménageurs de notre foncier commun.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec la Mairie.

PLAISANCE

ÉTAT CIVIL

Décès

Monsieur Raoul DESSEIN est décédé le 23 février 2021, il était domicilié au lieu-dit "Le Bouysset". Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

ST LÉON D'ISSIGEAC

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

À partir du 1er avril 2021, la mairie sera ouverte les mardis et vendredis de 9h à 12h.

ST PERDOUX

GARDONS FOI EN LA VIE

Le couvre-feu, la fermeture des cafés et restaurants, ne doivent pas nous contraindre à l'isolement. Dans le respect des consignes sanitaires qui sont imposées, il est vital d'entretenir la communication avec les autres. Sinon, gare à la chute dans une déprime profonde. Tout geste d'amitié ou de convivialité nous fera entrevoir un monde meilleur et renouer avec un optimisme qui commence à nous faire défaut.

DEUX BONNES NOUVELLES

- À notre grande satisfaction, Eric, notre agent communal multitâches, reprend son travail parmi nous mais en mi-temps thérapeutique seulement. Bon retour, Eric !

- Sophie, notre secrétaire de mairie, dispose désormais d'un poste de travail ergonomique, parfaitement adapté, après un changement bien mérité de mobilier. Une rampe d'accès à la mairie pour franchir les marches en toute sécurité sera installée prochainement.

Par ailleurs, Sophie, qui est parfois amenée à suivre des stages de formation et à épuiser ses droits aux congés, est remplacée par Marjorie que vous connaissez bien.

ORDURES MÉNAGÈRES (O.M.)

Le conseil municipal a validé les emplacements des futures Bornes d'Apports Volontaires (BAV) compte-tenu de la nouvelle réglementation et du changement du mode de collecte des O.M. Trois lieux ont été retenus et seront aménagés en conséquence. Le premier est situé à proximité du cimetière, la deuxième au carrefour des quatre routes au bas de Puy-Redon et le troisième en bordure de la route de Fontenguillère. À chaque endroit seront mis à votre disposition, un bac noir dont l'ouverture s'obtient à l'aide d'un badge et dont l'usage est facturé, un bac jaune pour remplacer les sacs de même couleur, un bac pour les cartons et enfin un bac pour le verre.

DÉGATS DES EAUX PLUVIALES

La V.C.1 est actuellement barrée pour cause d'un affaissement de la chaussée dû à l'effondrement de l'aqueduc qui passe sous la route au lieu-dit "les Crambes". Des travaux urgents sont programmés. D'autre part, notre source lavoir de la Grande-Font a souffert, elle aussi, mais

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

>>>

d'un moindre mal puisqu'il s'agit seulement d'un ensablage excessif. Elle sera curée aux beaux jours.

ADRESSAGE

Bientôt, en même temps que les crocus et les jonquilles, vont fleurir des panneaux et numéros identifiant routes et lieux d'habitation. Le conseil municipal réalisera lui-même leurs mises en place. La mairie et la poste vous recommandent vivement de disposer d'une boîte aux lettres aux normes, placée en bordure de la route. L'adressage sera réalisé, chaque habitation étant répertoriée au fichier national et par GPS.

INFOS DIVERSES

Au budget et investissements 2021 figureront :

- la reprise d'un mur du cimetière dont l'inclinaison laisse prévoir un éboulement prochain,
- une révision approfondie des toitures (salle des fêtes, mairie, église),
- et des travaux sur la voirie communale (Fontenguillière, les Mayets, Courberieux).

Nous constatons encore des incivilités sur nos petites routes, c'est encore et toujours la vitesse qui est mise en cause. Les traversées des bourgs ne sont pas "des

anneaux de vitesse", il y a des circuits sécurisés pour cela. Respectez les limitations car nous devons protéger les enfants, les handicapés et nos anciens. Alors, prudence, levez le pied. Merci pour eux.

A bientôt pour un prochain bulletin.

Proverbe chinois (ce n'est pas de l'humour)

"Ce n'est pas ceux qui savent parler qui ont les meilleures choses à dire".

STE RADEGONDE

DES NOUVELLES DE L'ÉGLISE

L'association "Sauvons l'église de Sainte Radegonde" est enfin déclarée à la sous-préfecture. Les travaux, comme vous l'imaginez sont conséquents et la mairie et toutes les instances pouvant participer à sa rénovation sont sur le pied de guerre.

Nous faisons appel à votre soutien car l'église est l'ADN du village, nous y sommes tous rentrés une fois, baptême, communion, mariage ou adieux...

Un bureau est en place pour accueillir vos questions, vos suggestions et vos dons.

Président : Daniel Delburg 06-50-15-36-55

trésorière : Viviane Bonnifond née Mellet 06-32-62-32-71

secrétaire : Nellie Jacquet : 06-19-21-15-30

Merci d'avance à toutes et tous.

■ CCPSP (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD) PLIE

Le PLIE est un dispositif mis en oeuvre par la communauté d'agglomération Bergeracoise pour vous permettre de retrouver un emploi et/ou de suivre une formation qualifiante. Le PLIE permet également de travailler de manière coordonnée afin de faciliter l'insertion professionnelle par : l'accompagnement, la prospection d'entreprises, la professionnalisation, l'emploi en entreprise.

Pour information, depuis janvier dernier Mme MONSEAU Ixia tient désormais une permanence fixe sur le territoire :

- le 1er vendredi après-midi de chaque mois à ISSIGEAC (Pôle de service public - 7ch des écoliers)
- le 2nd mardi après-midi de chaque mois à EYMET (Pôle de service public - 23 av de la bastide)

Les permanences se font sur RDV uniquement. Contact : courriel : i.monseau@la-cab.fr / tel : 06 01 10 44 05

LE MOULIN DE CITOLE

Le moulin de Citole, à Sadillac, a perdu son toit depuis des années, ce qui accélère les dégradations et nécessite d'importants travaux notamment sur le fût du moulin. Pour le sauver, 120 000€ sont nécessaires* !

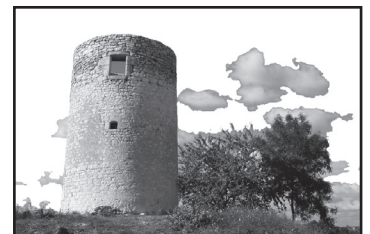
- Vous êtes un particulier, un membre d'association, un élu ou un chef d'entreprise?
- Vous souhaitez participer à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine rural aux côtés de la CC Portes Sud Périgord et de l'association "Les Amis du Moulin de Citole" ?

La Fondation du Patrimoine accompagne la collectivité dans ce projet.

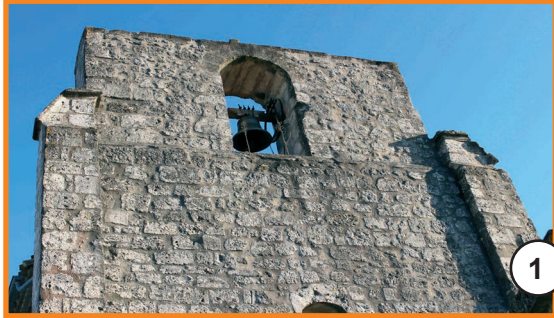
Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de faire un don :

- en ligne à l'adresse suivante: www.fondation-patrimoine.org/74176
- par chèque à l'ordre de la "Fondation du Patrimoine – Moulin de Citole". Les dons devront être adressés à la "Fondation du Patrimoine – Moulin de Citole" pour pouvoir être enregistrés et ouvrir droit à une défiscalisation.

*le montant des travaux s'élève à 435 000 euros HT et l'objectif de collecte est fixé à 120 000 euros (soit 80% de l'autofinancement).



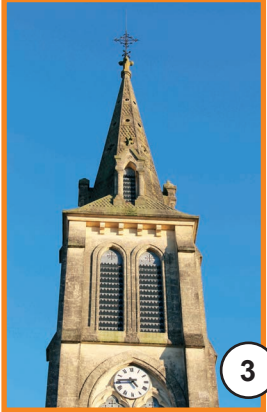
RE
DÉCOUVRONS
 les silhouettes
 familières
 de nos églises



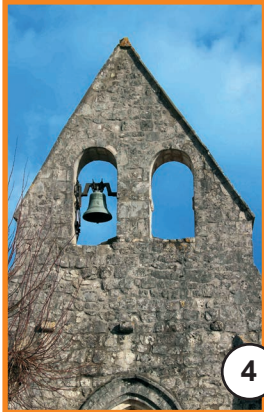
1



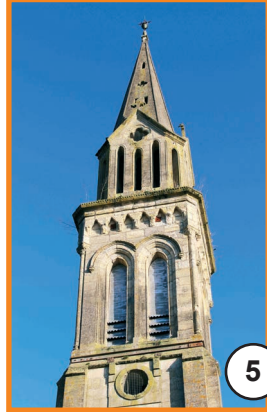
2



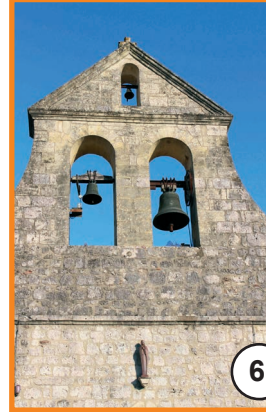
3



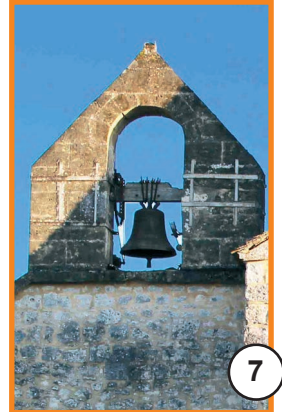
4



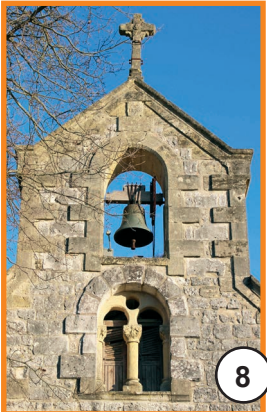
5



6



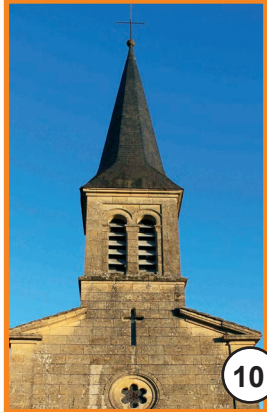
7



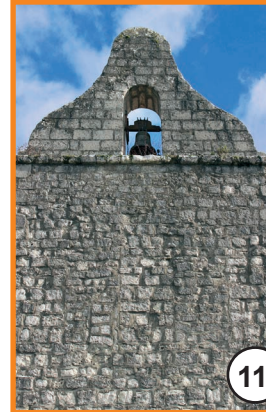
8



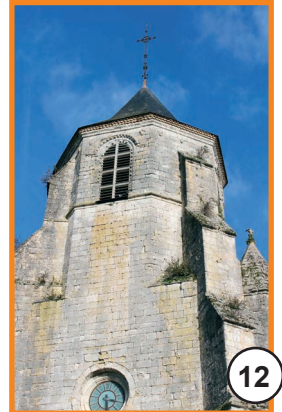
9



10



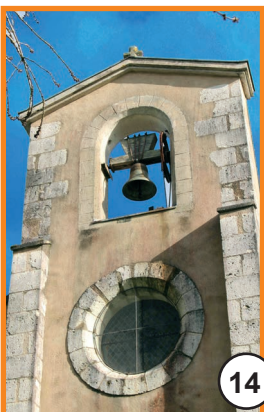
11



12



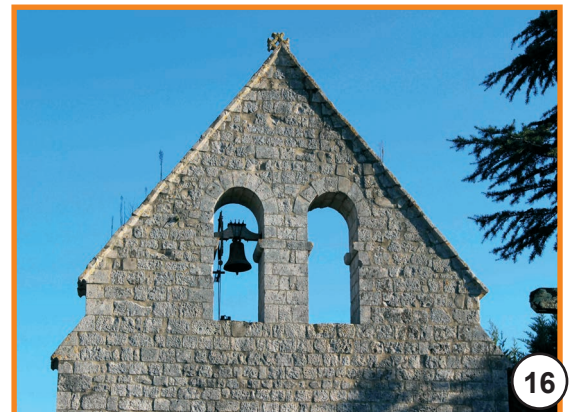
13



14



15

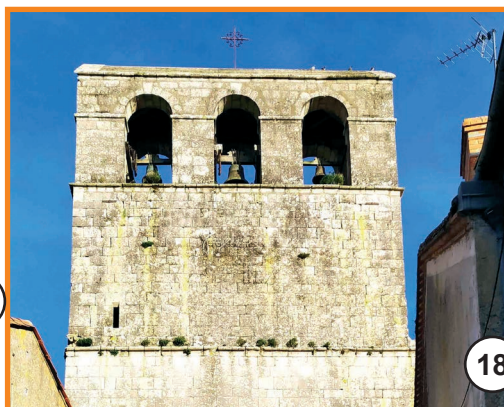


16



17

Statue de la Vierge à l'emplacement des ruines de l'ancienne église Sainte-Marie



18

**À chaque
 commune
 son clocher**

Sauriez-vous pour chaque clocher nommer le nom de la commune et de son église ? (Solution en dernière page de cette Petite Gazette).

VIVE LE PRINTEMPS AVEC LES COULEURS DE PIERRE BELVÈS

L'association vous invite à fêter le printemps à l'aide de vos pinceaux, couleurs, papiers collés etc...

Vous demeurez sur le territoire de la CCPSP*, vous avez entre 6 et 100 ans (et plus), vous êtes amateur, **alors participez au Concours de peinture 2021 intitulé "Vive le printemps 2021"**.

Du 20 mars au 30 avril 2021, déposez votre œuvre originale (en 2 dimensions) réalisée à l'occasion de ce concours, accompagnée du bulletin de participation**, sur l'un des quatre points de dépôt ou envoyez-la au siège social de l'association.

Quatre Points de dépôt (Règlement et fiche de participation à disposition) :

- À Issigeac : Mairie et Bureau de Tourisme,
- À Eymet : Bureaux de la Communauté de communes Portes Sud Périgord et Office de Tourisme en cœur de ville.

Plusieurs catégories : 4 pour les jeunes, 1 adulte, 1 senior

Deux prix par catégorie avec des lots ou des chèques-cadeaux (de 30 à 50€) à gagner.

Inventez, composez, réalisez et surtout faites-vous plaisir !

Règlement du concours et bulletin de participation** à télécharger sur lescouleursdepierrebelves.fr rubrique Actualité



*Extrait du règlement

Art 3 - Thème, format & technique

Le participant devra réaliser une œuvre en relation avec le thème « Vive le printemps 2021 ». Selon la catégorie un format différent du support est demandé. Il devra être en papier type Canson – de 180 à 250mg, non fourni par l'organisateur. L'œuvre ne devra pas dépasser 1 cm d'épaisseur et 1kg. Toutes les techniques arts plastiques sont admises : huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, dessin, fusain, sanguine, collage, etc.

Art 5 – Catégorie / Format / Prix

Les participants sont répartis selon plusieurs catégories :

6 à 8 ans - format A4 : 1er prix - lot matériel de peinture + sac tissu / 2nd prix - lot matériel de peinture + sac tissu

9 à 11 ans - format A4 : 1er prix - lot matériel de peinture + mallette bois / 2nd prix - lot matériel de peinture + mallette bois

12 à 14 ans - format A3 : 1er prix - chèque-cadeau 30€ / 2nd prix - chèque-cadeau 25€

15 à 18 ans - format A3 : 1er prix - chèque-cadeau 30€ / 2nd prix - chèque-cadeau 25€

ADULTE - De 18 ans et + / format A3 ou A2 :

1er prix - chèque-cadeau 50€ / 2nd prix - chèque-cadeau 40€

SENIOR - Plus de 60 ans - format A3 ou A2 :

1er prix - chèque-cadeau 50€ / 2nd prix - chèque-cadeau 40€

Illustrations de Pierre Belvès
Conte Tigre en bois
Album du Père Castor

Organisé par l'association
Les Couleurs de Pierre Belvès
Renseignements : lescouleursdepierrebelves.fr
06 84 27 15 78 / 06 30 07 45 99
ISSIGEAC



FOYER RURAL ST LÉON - BARDOU

«Le Printemps des Poètes»

du 27 mars au 11 avril

Participez au Printemps des Poètes !

Les habitants des villages de St Léon et Bardou sont invités à décorer devant leur maison. Sur un support papier, tissu, carton afin d'y écrire un ou des poèmes et autres citations. Sujet libre.

- Une installation sera mise en place devant l'espace du monument aux morts de St Léon pour déposer des poèmes. (Les personnes intéressées pour y participer seront les bienvenues).

Pour plus de renseignements contacter Odile Guyot.

- 1er Troc de Plantes - dimanche 11 avril

Pour clôturer le printemps des poètes, un troc de plantes sera proposé à St Léon. Venez échanger, graines, boutures, plants de légumes, arbustes, petit outillage de jardin, idées et amitiés.

Justes arrachés ou en pot. Pas de vente.

Pour plus d'informations, contacter Cécile Vadel : 06 95 62 20 26

Nous tiendrons compte des dernières mesures gouvernementales suite au Covid 19 pour le troc de plantes (distanciations, gel hydroalcoolique, port du masque).

■ VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB D'ISSIGEAC

Le tennis club est ouvert à tous, petits et grands. Si vous voulez nous rejoindre pour taper la balle, n'hésitez pas ! Et retrouvez-nous sur notre page Facebook.

L'accès au cours de tennis est ouvert. N'oubliez pas de réserver les cours de tennis sur les plannings (sur le tableau d'affichage du club House) .

HORAIRES DES COURS:

Le mercredi : de 10h30 à 11h30 (5-7 ans) / de 11h30 à 12h30 (8-10 ans) / de 14h00 à 15h30 (11-15 ans)

Le vendredi : de 18h00 à 19h30 pour les hommes en compétition

Le samedi : de 14h00 à 15h30 (13-17ans) / de 16h30 à 18h00 (16-18 et femmes)

Le club s'organise pour avoir des salles en cas de mauvais temps et de terrains impraticables afin d'assurer la continuité des cours toute l'année.

Pour tout renseignement : Jean (06.81.03.83.17) / Gaëlle (06.38.59.33.42) / Laurent (06.88.08.14.53)

LE ROSEAU ISSIGEACOIS

Suite aux problèmes de santé que nous traversons, il a fallu nous adapter au niveau des réunions et des décisions à prendre. Vu la hauteur des eaux de la Banège, sachant qu'elle est gérée par Épidropt et la mairie d'Issigeac, nous ne sommes pas en mesure de réguler le niveau de l'eau. Les poissons sont donc pris au piège. Nous allons faire quand même des lâchers si le moment est propice, mais nous regrettons cette situation;

Nous attirons l'attention des pêcheurs, promeneurs et visiteurs de l'étang de la Nette que des cambriolages ont eu lieu avec bris de vitres sur les véhicules. Maintenez votre vigilance, soyez attentifs, gardez sur vous vos papiers, respectez les consignes de l'endroit. En cas de problème, contactez la gendarmerie.

le secretaire de l'AAPPMA

AMICALE LAIQUE D'ISSIGEAC 14e VIDE-ARMOIRE PRINTEMPS-ÉTÉ (sous chapiteau) VIDE-GRENIER (en extérieur)

Dimanche 25 AVRIL 2021 de 9h00 à 17 h 00 (selon couvre-feu en vigueur) Parking de la Banège
(Cette manifestation aura lieu sous réserve de l'autorisation délivrée par la Préfecture de la DORDOGNE)
**Retrouvez toutes les informations concernant cette manifestation en dernière page
de cette Petite Gazette**

U.A.I. (UNION ATHLÉTIQUE ISSIGEACOISE)

L'U. A. I est en sommeil, seule l'école de rugby continue les entraînements mais dans des conditions particulières et en respectant les règles de sécurité.

Nous sommes toujours dans l'attente de décisions gouvernementales, de la FFR, et de la Ligue pour une éventuelle reprise des compétitions.

L'U. A. I est à nouveau en deuil.

Jeannot Gambararo nous a quittés le 21 février 2021. C'était un dirigeant très actif dans les années 60, 70, 80. Il était déjà présent pour la première finale du championnat de France en 1962 et forcément pour celle de 1969.

Philippe, l'aîné des ses enfants a joué plusieurs années à Issigeac. C'était un talonneur ou un 3ème ligne de devoir qui rentrait sur le terrain pour gagner.

Sincères condoléances à Marguerite, son épouse, à Philippe, Gilles, Stéphanie ses enfants et à toute sa famille.

■ SMD3

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la redevance incitative, le SMD3 aide financièrement à hauteur de 50% l'achat de composteurs individuels de 300L et 600L. Sur les secteurs du Grand Périgueux, de Bergerac, de Montpon-Mussidan, de Belvès et de Ribérac, ces composteurs sont donc vendus au prix de 17€20 pour les 300L et 29€15 les 600L. (tarifs TTC applicables au 1er février 2021). Un bio seau est également offert.

Cette participation du SMD3 permet de proposer aux habitants une solution de valorisation de leurs biodéchets et ainsi de réduire la taille de leurs sacs noirs. En effet, malheureusement, il y a encore 80kg de déchets compostables dans les poubelles noires des Périgourdiens, soit près de 35 %. Ne l'oublions pas, la Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte de 2015, nous incite TOUS à trier à la source nos biodéchets afin de les valoriser pour un retour au sol harmonieux.

Pour récupérer le composteur sur Bergerac :

Le mercredi de 9h à 12h, antenne SMD3 Bergerac, 3 rue Emile Zola

Ou sur réservation au 09 71 00 84 24, le samedi dans les déchèteries de St Pierre d'Eyraud, Sigoulès et Issigeac.

Pour plus d'informations sur le compostage consultez notre page dédiée dans la rubrique réduire ses déchets sur www.smd3.fr (<https://smd3.fr/reduire-ses-dechets/composter/>)

■ OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD

PROFESSIONNALISATION

Comme annoncé dans la gazette de Janvier, Les offices de Tourisme du PAYS DE BERGERAC et la Délégation Générale du Grand Bergeracois vous accompagnent dans le développement de vos activités. Ce programme orienté sur le développement de vos compétences et de votre réseau professionnel a bien démarré et se poursuit jusqu'au printemps. Il est encore temps de vous inscrire pour des ateliers numériques, marketing, communication ou bien juridiques. C'est aussi l'occasion de participer aux éductours proposés afin de développer votre réseau professionnel.

Visualiser le programme ici : <https://pro.pays-bergerac-tourisme.com> puis sur les onglets "boostez votre activité" et "professionnalisation".

EXPOSITIONS

Du 3 au 17 mars, la première exposition qui ouvre le bal s'intitulera « Inspirations » où se mêleront photos et peintures à l'acrylique.

Deux artistes qui ont le sens du détail, Marie-Françoise Cordellier et Bernard Boudin partageront leurs œuvres durant deux semaines dans les salles du bureau d'information touristique.

À la suite de cette 1ère exposition nous aurons le plaisir de découvrir les "artistes du canton" du 21 mars et jusqu'au 11 avril. Le nombre de places étant limité, nous invitons les artistes du territoire d'Issigeac à nous contacter s'ils souhaitent exposer à cette occasion.

Rappel : Il est nécessaire d'avoir un numéro Siret ou une déclaration officielle de l'activité qui sera présentée.

OUVERTURE LE DIMANCHE

Nous vous informons que le bureau d'information touristique d'Issigeac réouvrira ses portes à partir du dimanche 3 mars, de 10h à 12h30, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Office de Tourisme Portes Sud Périgord
Bureau d'Information Touristique d'Issigeac.
Place du Château, 24560 Issigeac.

05 53 58 79 62 / issigeac.tourisme@orange.fr

Rappel : Il est nécessaire d'avoir un numéro Siret ou une déclaration officielle de l'activité qui sera présentée.



■ MÉDIATHÈQUE

HORAIRES

Mardi : 14h/18h
Mercredi : 10h/12h-14h/18h
Vendredi : 13h30/17h30



Médiathèque
Municipale
D'Issigeac

WIFI
BIBLIOTHEQUE24



BIBLIO-DRIVE

En attendant de pouvoir vous accueillir de nouveau, nous vous proposons un service de BIBLIO-DRIVE, afin de maintenir de façon sécurisée, une offre culturelle dans ce contexte si particulier. Si vous êtes intéressé, voici comment faire :

Avec la liste de livres de la BDDP qui vous a été envoyée sur votre adresse mail (en rayon dans la bibliothèque en ce moment) :

- Je choisis mes livres,
- Je prends rendez-vous par : mail (bibliotheque.issigeac@orange.fr) ou par téléphone (05.53.74.94.31) aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Lorsque ma réservation sera validée, ma commande sera préparée. Je serai averti du retrait soit par mail soit par téléphone.

Je retire ma commande :

- Je me présente à l'heure convenu dans le sas d'entrée de la médiathèque avec un masque et en prévoyant un sac.
- Le personnel me remet ma commande.
- Si j'ai des documents à rendre, je les dépose sur la table prévue à cet effet.

Le personnel de la bibliothèque vous renseignera pour toutes vos demandes.

Futurs lecteurs vous n'êtes pas oubliés, nous vous invitons à appeler la médiathèque afin de satisfaire vos demandes.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE LA DORDOGNE (biblio.dordogne.fr)

Pour ceux et celles qui sont déjà inscrits(es) sur la plate-forme de la médiathèque numérique de Dordogne, vous trouverez en ligne de nombreuses ressources (livres, cinéma, musique, etc.).

■ INFOS PRATIQUES DU PAYS D'ISSIGEAC

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac :
le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet.
05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole : Jean Barou,
06.25.40.16.40

CIAS (Action Sociale / CCPSP) : 05.53.22.57.94

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne
(SMD3) : 05.53.58.55.55 ou smd3.fr

École d'Issigeac : 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux : 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle : 05.53.36.93.11 (castidrole@orange.fr)

Maison de retraite Yvan Roque : 05.53.74.64.00

MSA : 08.11.65.65.66

Office du tourisme (Issigeac) : 05.53.58.79.62 / issi-
geac.tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10.
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues) : 05.81.31.85.03

SPANC (assainissement non collectif) technicien : Ma-
nuel Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@
orange.fr

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Bottary - Bouyssou, Castillonès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

Santé

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali : 05.53.58.71.33

Bouniagues

Dr Fauconnot : 05.53.58.36.23

Médecin de garde : appeler le 15

Infirmières et infirmiers :

– Bouniagues :

Béatrice Lafosse et Lynda Blot : 06.71.24.00.88

Thierry Ma Tri et Lydie Moutou : 05.53.88.85.83

– Issigeac :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai 1945
(mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et sur
rendez vous le samedi.

Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal 06.08.05.29.92 ou
06.74.20.16.18 soins à domicile ou au cabinet sur RDV

– Faux :

Françoise Charrier, Sandra Guin, Christine Mar-
tin-Werbeke, Delphine Polet : 06.88.20.28.57

– Saint-Aubin :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

Kinésithérapeutes :

– Issigeac :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan :
05.53.24.12.37

– Bouniagues :

Andrei Cozma : 0619505510 / andr.cozma@yahoo.com

Sophrologue :

– Issigeac :

Mme Cécile Coolen : 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à
domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation
(Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon : 06 87 95 64 18 / 05 53 74 98 50

Consultations individuelles au cabinet ou à domicile. Tous
publics. Relaxation, écoute et relation d'aide.

– Bouniagues :

Mme Fabienne Marcot : sur rendez-vous au
06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à Bouniagues.

– St Léon d'Issigeac :

Laura Pierre : 06.80.95.69.01.

séances individuelles à St Léon et à domicile pour adultes
et enfants. À Issigeac : ateliers collectifs hebdomadaires
pour les enfants de 6 à 12 ans sur demande

Centre de luxo-puncture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

Dhélia Marion « La Renoncie » (Bouniagues) :

05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac),
Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-
cile et sous condition : 06.61.69.36.06.

Mme Fanny Correia

Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-
cile : 06.37.42.19.99

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

Cabinet d'avocat

Maître Christophe Parier

Cabinet ouvert le samedi et le dimanche matin

Autres jours en fonction de l'activité

47 Grand Rue 24560 Issigeac / 06.08.77.44.85

Horaires des messes à Issigeac

Les dimanches 7, 14, 21 et 28 février à 9h30

LES SERVICES DU PAYS D'ISSIGEAC

Mairies locales

Bardou :..jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 -12h30 05 53 61 26 61 mairie-bardou@wanadoo.fr
Boisse :.....lundi et jeudi 14h à 18h 05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr
Colombier :.....Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h 05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde :.....lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h 05 53 58 32 37 mairiecampa@wanadoo.fr
Faurilles : 05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr
Issigeac :..... lun, mar, jeu, vend :13h30 -17h30 / mer 9h -13h 05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr
Monmadalès :.....mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès :.....lundi de 13h30 à 18h et jeudi de 14h à 18h 05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel :..... mer. de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h 05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut :.....jeudi de 13h à 18h 05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance :. mar. 9h-12h et 14h-18h / vendredi 9h-12h 05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais :.....Lundi et jeudi de 14h à 17h30 05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde :.....Mar. 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30 05 53 24 36 80 mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac :.....mar. 9h à 12h et le ven. : 9h à 12h 05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux :..... mardi et vendredi de 10 h à 12 h 05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquépine :.mard. 13h à 17h / ven. 8h30 à 12h30. 05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

Bureau de Poste

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert
Du lundi au vendredi
de 9h-12h et de 13h30-16h
Et le samedi de 9h à 12h
Levée du courrier: semaine 14h15, Samedi 11h50.
Guichet : 05.53.58.70.49
Service distribution : 05 53 22 70 29

Agences postales

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

St Aubin de Lanquais
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30
Le samedi 10h30 à 12h30
Tel : 05 53 22 84 98

Déchèterie du pays d'Issigeac

Issigeac, route de St Léon.

lundi - mercredi - vendredi	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h

Tél. 05. 53. 73. 34. 46

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient une permanence à la mairie d'Issigeac. Prendre rdv auprès du secrétariat : 05.53.58.70.32
Prochaine permanence : le jeudi 1er avril de 10h à 12h

Permanence Architecte des Bâtiments de France

Prendre RDV au secrétariat de la mairie : 05.53.58.70.32.

Permanence SOLIHA OPAH

(démarches d'aide à l'amélioration de son logement)
Prendre RDV par e-mail : v.piet@solihha.fr
ou par tel: 06 09 43 82 42

Permanence PLIE Issigeac/Eymet

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
Mme Ixia Monseau reçoit sur rendez-vous uniquement
Prendre contact par courriel ou téléphone
Courriel : i.monseau@la-cab.fr / Tel : 06.01.10.44.05

CIAS // CCPSP

Mme Nathalie Phelippeau, chargée d'accompagnement social et professionnel au CIAS Portes Sud Périgord, tient une permanence administrative dans les locaux de la Communauté de communes à Issigeac (chemin des écoliers) : le lundi de 8h30 à 12h30.
Relais CAF, aide administrative...
Contact : 05 53 22 57 94

Service Social Départemental

Assistante sociale : Mme Darcq
Réfèrent insertion M. Vitrac
Reçoivent sur rendez-vous.
Contact : Centre Medico-Social de Sigoulès
Tél : 05.53.02.06.13

CCPSP

23, Avenue de la Bastide 24 500 Eymet
Tél : 05 53 22 57 94

Transport

Gestion des transports par la région Nouvelle Aquitaine : 0970 870 870
transports.nouvelle-aquitaine.fr ou modalis.fr
Taxis conventionnés transport de malades assis :
Taxi Raymond, Issigeac-Faux :
05.53.61.76.74 / 06.74.84.39.39
Top taxi, Bouniagues : 06.07.02.09.75
Centre ambulancier, Issigeac : 05.53.58.73.83

CIDFF

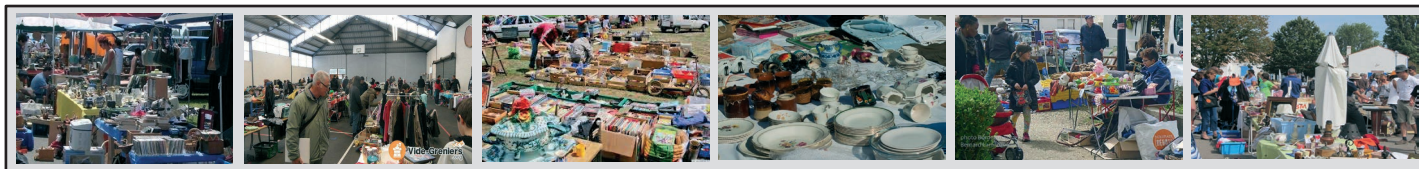
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des Services
Tel : 05.53.63.32.30
N° d'appel femmes victimes de violences
3919

POMPIER

Incendie : 18 / Urgence médicale : 15

GENDARMERIE

Issigeac: lun. et mer. 14h-18h (sauf jours fériés) 05.53.73.52.80
Sigoulès : tous les jours sauf dim et jours fériés 8h-12h et 14h-19h; Un interlocuteur répondra aux appels et déclenchera, selon l'utilité, une patrouille.
Contact téléphonique : 17



AMICALE LAIQUE D'ISSIGEAC

14ème VIDE-ARMOIRE PRINTEMPS-ÉTÉ (sous le chapiteau)

VIDE-GRENIER (en extérieur)

Dimanche 25 AVRIL 2021 de 9h00 à 17 h 00 (selon couvre-feu en vigueur) Parking de la Banège
(Cette manifestation aura lieu sous réserve de l'autorisation délivrée par la Préfecture de la DORDOGNE)

Le protocole sanitaire en vigueur sera appliqué sur le site :

- port du masque obligatoire pour tous (enfants à partir de 11 ans)
- sens de circulation, distanciation sociale,
- gel hydro-alcoolique avant de toucher les vêtements ou autre objets sur les stands (fourni par les exposants)
- pas de cabine d'essayage à disposition

INSCRIPTIONS ET DONS POSSIBLES DU 08 MARS AU 21 AVRIL 2021

(Cette manifestation est réservée aux particuliers)

Votre inscription vous engage à :

- garder votre stand ouvert au public toute la journée (pas de départ anticipé admis par l'organisation)
- ne remballer vos effets qu'à partir de 17h00 (cet horaire sera adapté en fonction du couvre-feu)
- laisser votre emplacement net de tout détritrus ou invendus.

Sous le chapiteau sont exclusivement acceptés :

- vêtements - chaussures - linge de maison - quelques accessoires vestimentaires (sacs à main, bijoux fantaisie, foulards, ceintures) s'ils ne sont pas majoritaires sur votre stand.

Aucun autre type d'article n'y est admis (jouets, peluches, livres, bibelots... n'y auront pas leur place.)

Vous réservez 2, 4 ou 6 m/l (3 tables maximum). Un seul portant par table peut être rajouté : il n'est pas fourni, sa longueur n'excède pas le mètre. Nous nous chargeons d'installer les tables et les chaises.

À l'extérieur, vous êtes libre d'exposer ce que vous souhaitez.

Les dimensions de votre stand sont de 2, 4, 6 ou 8 m linéaires sur une profondeur 2 m, soit de 4 à 16 m².

Vous apportez votre matériel (bâche, tables, tréteaux, chaises....) Nous ne pourrons pas en mettre à votre disposition.

Votre véhicule devra être déplacé sur un parking adjacent dès son déchargement.

LES PERSONNES QUI SOUHAITENT

- assurer leur propre étalage :

sous le chapiteau : 1 table : 6.00 € / 2 tables : 12.00 € / 3 tables : 18.00 € - 2.00 € par portant de 1 m

en extérieur : 2 m/l : 6.00 € / 4 m/l: 12.00 € / 6 m/l: 18.00 € / 8 m/l 24.00 €

- donner des articles au profit de l'Amicale Laïque (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison). Pour des raisons sanitaires, tous les articles auront été lavés à 60° avant leur dépôt. Nous vous en remercions.

peuvent se faire à l'adresse mail suivante :

amicalelaiqueissigeac@gmail.com ou défaut par téléphone au 06.83.98.52.24

Nous invitons les parents d'élèves de l'école d'ISSIGEAC, ceux dont les enfants participent aux ateliers cirque, les adhérents de l'amicale laïque, ses danseurs et ses sportifs à venir nous aider dans l'organisation de cette journée (affichage publicitaire, mise en place la veille, journée du 24 avril). Ils peuvent se manifester auprès de Madame Christine CHAPOTARD par mail : christine.chapotard@gmail.com - téléphone : 09.64.32.86.71.

Un point boissons et restauration rapide à emporter sera proposé par la coopérative scolaire.

SOLUTION "À CHAQUE COMMUNE SON CLOCHER"

1/Église St-Blaise à Bardou - 2/Église St-Pierre-et-St-Paul à Colombier - 3/Église de St-Aubin à St Aubin de Lanquais

4/Église St-Jean à Falgueyrat (Plaisance) - 5/Église Notre-dame-de-la-nativité à St Léon d'Issigeac

6/Église St-Martin à Faurilles - 7/Église Ste-Madeleine à Monmadalès - 8/Église St-Vincent à Montaut

9/Église Ste-Marie-Madeleine à Eyrenville (Plaisance) - 10/Église St-Saturnin à St Cernin de Labarde

11/Église St-Pierre-ès-Liens à Mandacou (Plaisance) - 12/Église St-Félicien à Issigeac

13/Église Notre-Dame de l'Assomption à Monsaguel - 14/Église St-Pardoux à St-Perdoux - 15/Église St-Pierre à Boisse

16/Église Ste-Radegonde à Sainte-Radegonde - 17/Église Ste-Marie à Monmarvès

18/Église St-Martin à Conne de Labarde